

**République Française**  
**Centre Communal d'Action Sociale de DOMLOUP**  
Département d'Ille-et-Vilaine, Canton de Châteaugiron

**Conseil d'Administration**  
**Séance du samedi 18 mars 2023**

**Extrait du registre des délibérations**

**Le dix-huit mars deux mille vingt-trois, à dix heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de DOMLOUP, s'est réuni en la Mairie de DOMLOUP.**

**Etaient présents :**

*Membres élus :* Jacky LECHÂBLE Sylviane GUILLOT, Isabelle LHOMME, Goulven DONNIOU, Katell BEUCHER, Catherine GUIBERT, Catherine LAINE,

*Membres nommés :* André LELIEVRE

**Absents excusés :**

*Membres élus :* Viviane SAINT-DENIS

*Membres nommés :* Chantal AUBRÉE (*donne pouvoir à Isabelle LHOMME*), Odette BOUVIER, Valérie HEEN, Isabelle PROTET (*donne pouvoir à Sylviane GUILLOT*).

*Monsieur Jacky LECHÂBLE, Président du CCAS préside la séance.*

*Madame Isabelle LHOMME a été désignée secrétaire de séance.*

\*\*\*\*\*

**2023 : 18/03-09 Repas des aînés 2023**

Le repas des aînés aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023.

Il est proposé de faire appel au restaurant « L'Ordinaire » à Domloup. Le menu est proposé pour un coût de 30 € TTC par personne comprenant l'apéritif, l'entrée, le plat, le dessert, le vin, le café, l'eau, les nappes et le service. (cf menu en annexe)

Le CCAS offre le repas à toutes les personnes de plus de 70 ans habitant Domloup. Pour les conjoints, ou accompagnants de moins de 70 ans, le repas sera facturé 30 €.

***Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration du CCAS :***

- **Approuve** le prix et le menu proposé par le restaurant l'Ordinaire à Domloup.

Fait les dits jour, mois et an.  
Pour extrait certifié conforme.  
**Jacky LECHÂBLE,**  
Président du C.C.A.S

